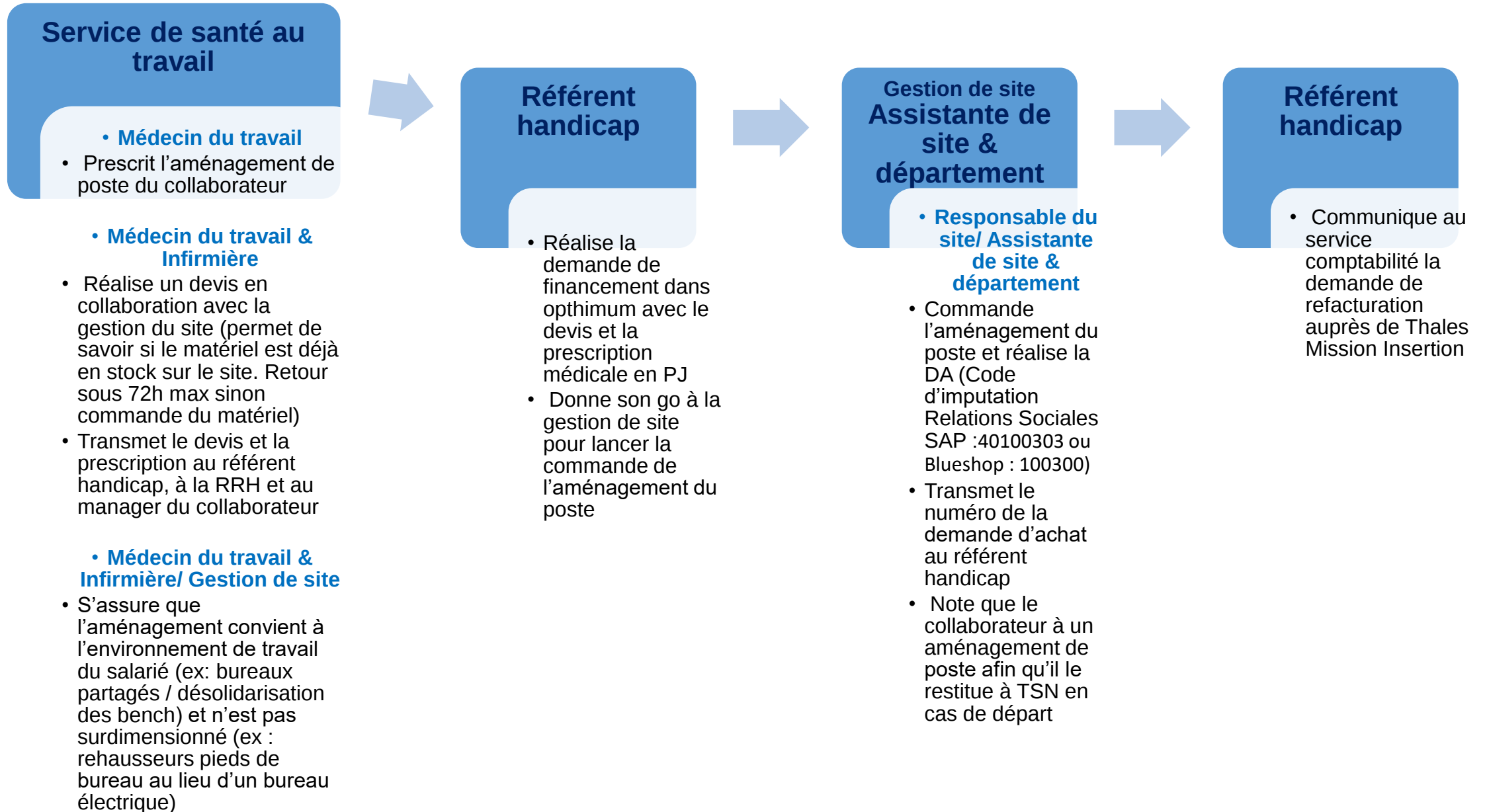


Processus des aménagements de poste des salariés RQTH et non RQTH au sein de TSN

(Matériel: siège, bureau, souris...)

Processus d'aménagement de poste des salariés RQTH :



Processus d'aménagement de poste des salariés sans RQTH :

Service de santé au travail

• Médecin du travail

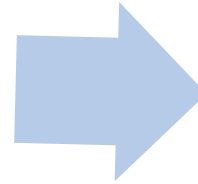
- Prescrit l'aménagement de poste du collaborateur

• Médecin du travail & Infirmière

- Réalise un devis en collaboration avec la gestion du site (permet de savoir si le matériel est déjà en stock sur le site. Retour sous 72h max sinon commande du matériel)
- Transmet le devis et la prescription à la RRH et au manager du collaborateur

• Médecin du travail & Infirmière/ Gestion de site

- S'assure que l'aménagement convient à l'environnement de travail du salarié (ex: bureaux partagés / désolidarisation des bench) et n'est pas surdimensionné (ex : rehausseurs pieds de bureau au lieu d'un bureau électrique)



Gestion de site Assistante de site & département

• Responsable du site/ Assistante de site & département

- Commande l'aménagement du poste et réalise la DA (code d'imputation à définir au cas par cas entre la gestion de site, le département, le projet avec le manager du collaborateur)
- Note que le collaborateur à un aménagement de poste afin qu'il le restitue à TSN en cas de départ